

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

2023 - 2024

SPORTSQUÉBEC est heureux de vous présenter le programme d'assistance financière pour les athlètes des catégories «Excellence, Élite, Relève et Espoir». Ce programme est réalisé en collaboration avec le Club de la médaille d'or, la Fondation Aléo et la Fondation Nordiques.

La coordination par *SPORTSQUÉBEC* de ce soutien favorise une meilleure répartition des sommes allouées tout en tenant compte des particularités de chacun des partenaires.

SPORTSQUÉBEC désire profiter de l'occasion pour vous souhaiter les meilleurs succès pour la saison 2021-2022.

Date limite : 30 septembre 2023



La coordination de ce programme est sous la responsabilité de :



www.sportsquebec.com

TABLE DES MATIÈRES

Formulaire de demande d'assistance financière.....	03
Club de la médaille d'or.....	04
Fondation Aléo	07
Fondation Nordiques.....	09



FORMULAIRE 2023-2024

DE DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LES ATHLÈTES

Voici les informations de l'athlète à fournir pour remplir le formulaire en ligne:

INFORMATION PERSONNELLES

Coordonnées, date de naissance, numéro d'assurance sociale.

DISCIPLINE

Nom de l'entraîneur et du club, la ville et région du club et la ville des entraînements.

CATÉGORIE D'ATHLÈTE

Niveau de brevet par Sports Canada (Développement, Senior...) et/ou niveau sur la liste du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (Espoir, relève, Élite, Excellence).

STATUT

- Si vous êtes étudiant, vous devez préciser dans quel domaine et à quel établissement scolaire vous étudiez.
- Vous devez inscrire également la prochaine session à laquelle vous serez inscrit.
- Si vous n'êtes pas étudiant, mentionnez votre occupation et employeur.
- Si vous avez reçu des bourses, vous devez inscrire le montant, l'année et la source.

COMPÉTITION

10 résultats au maximum que vous avez obtenus au cours des 24 derniers mois. La date, le nom de la compétition, le calibre (régional, provincial, national, international), la ville, le pays et le résultat.

Nom, date et endroit d'un camp d'entraînement ou d'une compétition qui aura lieu dans les 12 prochains mois.

Honneurs sportifs et académiques reçus

Objectifs sportifs et académiques de la prochaine année

Implication bénévole, sociale ou communautaire.

REVENUS ET DÉPENSES

- Revenus : parents, emploi, prêts et bourses, gouvernement, bourses, commanditaire, etc.
- Dépenses : loyer, vêtements, transport, frais scolaires, frais médicaux, frais d'inscriptions et de voyages aux compétitions, frais d'équipement sportif...

BULLETIN SCOLAIRE

Il est obligatoire de fournir votre bulletin scolaire en pièce jointe à l'intérieur du formulaire en ligne.

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

S'ADRESSANT AUX ATHLÈTES DES
CATÉGORIES ÉLITE, RELÈVE ET ESPOIR



www.clubmedailledor.org

VISION ET MISSION

Soutenir financièrement les athlètes de la relève, voilà notre raison d'être depuis plus de cinquante ans ! À nos yeux, les athlètes sont des modèles de réussite qui doivent être mis en évidence. C'est pourquoi le Club de la médaille d'or reconnaît ceux-ci en leur remettant l'une de leurs premières bourses. Celle-ci permet aux athlètes de la relève de croire en leur rêve d'être sur la plus haute marche du podium. Démontrant un intérêt manifeste pour le sport, les membres et les partenaires corporatifs qui participent aux activités régulières du Club permettent d'accumuler une contribution annuelle de plusieurs milliers de dollars qui, via des programmes de bourses, sont versés à des athlètes de la relève identifiés par leurs fédérations sportives.

Cette saison, le Club de la médaille d'or remettra des bourses dans deux différents volets :

PROGRAMME 1.

« PROGRAMME PREMIÈRE BOURSE »

Description : Tout commence par un rêve. Le rêve, un jour, d'être au sommet de son sport, d'être sur la plus haute marche du podium. Pourtant, beaucoup d'espoirs sportifs ne s'épanouissent pas à leur plein potentiel, faute de soutien adéquat. La remise d'une première bourse, c'est une opportunité inouïe de reconnaître les athlètes qui représentent nos champions de demain.

ADMISSIBILITÉ :

- Sont identifiés comme étant un athlète Espoir, Relève ou Élite.
- Sont engagés dans un cheminement reconnu par leur fédération sportive les conduisant au sein des équipes nationales.
- Être étudiant à temps plein ou temps partiel dans un établissement d'enseignement reconnu par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- Recevoir de sa fédération sportive la recommandation permettant de compléter le formulaire de mise en candidature.
- N'ont pas reçu d'aide financière provenant du Club de la médaille d'or au cours des années précédentes.

MONTANT DES BOURSES : 1 500 \$

Évaluation : Les boursier(e)s seront sélectionné(e)s par le Comité des bourses du Club de la médaille d'or qui évaluera en priorité les recommandations des fédérations sportives membres du Club de la médaille d'or. Certains cas d'exception seront considérés lorsqu'une situation spéciale se présentera.

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

S'ADRESSANT AUX ATHLÈTES DES CATÉGORIES ÉLITE, RELÈVE ET ESPOIR



www.clubmedailledor.org

PROGRAMME 2. « LES ATHLÈTES D'ABORD »

Description : Entrepreneurs et athlètes ont beaucoup en commun. Leur vie est orientée vers le dépassement de soi, l'atteinte de résultats, la gestion du risque et la poursuite de l'excellence. Ce n'est pas tout le monde qui a la même expérience et les mêmes ressources. Cependant, tout le monde peut jouer un rôle positif dans la vie d'un jeune athlète. En effet, le programme vise à :

- Tisser des liens mutuellement inspirants entre les athlètes et les entreprises et/ou parrains au fil de leur association
- Soutenir financièrement les athlètes émergents
- Responsabiliser les athlètes dans leurs relations avec le milieu corporatif et/ou leur parrain
- Outiller les athlètes afin qu'ils puissent optimiser leurs aptitudes à se mettre en valeur

ADMISSIBILITÉ

- Sont identifiés comme étant un athlète Excellence, Élite, Relève ou Espoir.
- Sont engagés dans un cheminement reconnu par leur fédération sportive les conduisant au sein des équipes nationales.
- Être en mesure de fournir les informations demandées dans le formulaire d'inscription telles que les meilleures performances, le budget, les implications sociales et autres informations
- Être originaire du Québec ou résident du Québec depuis au moins 2 ans
- Les meilleures performances des 24 derniers mois;
- Le budget des revenus et des dépenses;

- Le numéro d'assurance sociale;
- Le type d'implication sociale (s'il y a lieu)

MONTANT DES BOURSES

Variet selon les ententes avec les partenaires. Généralement, le montant du soutien varie entre 1500\$ et 5000\$

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Lorsqu'un athlète fait partie du programme, le Club peut offrir, selon les demandes, des services additionnels tels qu'une mise en valeur sur les réseaux sociaux numériques, la possibilité de créer un site web personnalisé, un accès à des ateliers et formations et d'assister à certains événements.

EXIGENCES

- Avoir rempli le formulaire d'inscription au programme
- S'impliquer au sein du programme et des différentes démarches;

DIVULGATION

L'approche est souvent faite par l'athlète ou son entourage et s'adresse à une entreprise qui désire parrainer/soutenir un athlète de son choix.

L'athlète peut offrir une visibilité en retour ou consentir à d'autres avantages et/ou remerciements.

L'entente est tripartite (CMO, Partenaire, athlète).

Il n'y a pas de restrictions pour la somme attribuée à un athlète.

Ce type de soutien est généralement traité comme une dépense pour l'entreprise.

Aucun reçu fiscal ne peut donc être remis; par contre, une facture est remise à l'entreprise qui soutien l'athlète et la dépense peut être déductible.

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

S'ADRESSANT AUX ATHLÈTES DES
CATÉGORIES ÉLITE, RELÈVE ET ESPOIR



www.clubmedailledor.org

PRÉCISIONS POUR LE PARRAINAGE D'ATHLÈTES

Deux options distinctes sont offertes aux entreprises et une option s'offre aux particuliers qui désirent soutenir le programme

VOLET 1 - SOUTIEN PHILANTHROPIQUE - POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le donateur doit, via la plateforme Sports Québec, soutenir le programme « Les athlètes d'abord ». Le Club de la médaille d'or détermine ensuite les critères de sélection des boursiers récipiendaires des dons et le choix final est fait par un comité qui analyse les dossiers de tous les candidats à certaines fréquences durant l'année. À noter qu'un reçu d'impôt sera émis.

VOLET 2 - PROGRAMME DE COMMANDITE - POUR ENTREPRISES

Le programme de commandite permet à une entreprise de parrainer un ou plusieurs athlètes en particulier. Ces athlètes doivent respecter les critères d'admissibilité du programme « Les athlètes d'abord ». Une certaine visibilité peut être obtenue en échange.

Pour plus de détails, remplir le formulaire suivant:

<https://bit.ly/3OnZp88>

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

La FAEQ devient la Fondation



S'ADRESSANT AUX ATHLÈTES DES CATÉGORIES
ESPOIR, RELÈVE, ÉLITE ET EXCELLENCE

www.fondationaleo.ca | 

VISION ET MISSION

Que chaque étudiant québécois pratiquant un sport de haut niveau et en cheminement vers l'excellence accède à des services et du soutien financier afin de favoriser l'épanouissement de son plein potentiel académique et sportif et ce, dès l'émergence de son talent et jusqu'à la transition de sa carrière sportive vers une carrière professionnelle.

La Fondation Aléo a pour mission d'appuyer les étudiants-athlètes et les soutenir financièrement dans leur poursuite de l'excellence académique et sportive et de contribuer à la promotion de modèles dans la société québécoise.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible aux différents types de bourses du programme de l'athlète d'excellence, les étudiants-athlètes doivent obligatoirement respecter les conditions suivantes :

- Être étudiant à temps plein ou temps partiel dans un établissement d'enseignement reconnu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- Être identifié par sa fédération sportive comme athlète Espoir, Relève, Élite ou Excellence dans un sport soutenu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et être engagé dans un programme d'entraînement et de compétition de haut niveau;

- Être originaire du Québec ou résident du Québec depuis au moins 2 ans ou s'entraîner au Québec dans une structure d'accueil de sport de haut niveau.

Les bourses distribuées peuvent varier de 1 500 \$ à 4 000 \$ chacune. La sélection des boursiers s'effectue par le Comité bourses de la Fondation.

Puisque la Fondation privilégie une approche globale auprès de l'étudiant-athlète, ce dernier devra démontrer une attitude et un comportement dignes de mention dans son sport et au quotidien. L'environnement d'un étudiant-athlète de niveau international le met en relation avec différents intervenants. Cela nécessite un savoir être et le désir de développer certaines habiletés en communication ou toute autre qualité favorisant une image positive.

Dans tous les cas, l'abandon des études ou de la carrière sportive de l'étudiant-athlète le disqualifie pour l'obtention de la bourse.

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

La FAEQ devient la Fondation



S'ADRESSANT AUX ATHLÈTES DES CATÉGORIES
ESPOIR, RELÈVE, ÉLITE ET EXCELLENCE

www.fondationaleo.ca | 

EXIGENCES

Les formulaires de demande de bourses devront être dûment remplis et remis à la fédération sportive pour le 30 septembre 2023. Les éléments obligatoires à fournir sont les suivants :

- L'adresse permanente et/ou actuelle;
- Les informations sur le statut d'étudiant;
- Le bulletin le plus récent;
- Les honneurs sportifs et académiques reçus et autres;
- Les meilleures performances des 24 derniers mois;
- Le budget des revenus et des dépenses;
- Le numéro d'assurance sociale;
- Le type d'implication sociale et bénévole s'il y a lieu (leadership).

VERSEMENTS

Les bourses seront distribuées en 2 versements. Le 1^{er} versement est fait lors de la remise de bourses et le 2^e s'effectuera six mois plus tard après vérification du dossier académique et sportif.

DIVULGATION

Aucun accusé de réception ne sera envoyé. Nous communiquerons uniquement avec les candidats sélectionnés.

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

S'ADRESSANT AUX ATHLÈTES DES CATÉGORIES
EXCELLENCE, ÉLITE, RELÈVE ET ESPOIR



fondationnordiques.com

HISTOIRE

L'histoire de la Fondation Nordiques est étroitement liée à celle du club de hockey Les Nordiques de Québec de la Ligue Nationale de Hockey. En effet, c'est suite au départ de l'équipe pour le Colorado en 1995 qu'un groupe de gens d'affaires et quelques entreprises de la région de Québec, sensibles aux besoins de la communauté et soucieux de poursuivre leur engagement social déjà très dynamique, ont fondé un organisme de bienfaisance : la Fondation Nordiques.

VISION

La Fondation Nordiques reconnaît le sport comme étant un outil de développement social et humain au service de la collectivité et soutient financièrement son utilisation à des fins éducatives, d'intégration sociale et de développement.

MISSION

Les activités de la Fondation Nordiques sont concentrées dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. En tant qu'oeuvre de bienfaisance, la Fondation Nordiques consacre la majorité de ses ressources à l'octroi de bourses d'études visant à venir en aide aux étudiants qui poursuivent un cheminement sportif de haut niveau.

DESCRIPTION

Le programme de bourses d'études de la Fondation Nordiques vise à reconnaître, à encourager et à soutenir les étudiants de niveaux secondaire, collégial et universitaire qui possèdent à la fois les attitudes et les aptitudes que requiert la recherche de l'excellence et de la réussite, tant au plan sportif qu'académique. Le programme compte 3 volets - Or, Argent et Bronze - dotés de bourses de 4 000 \$, 3 000 \$ et 1 500 \$. Les fédérations sportives peuvent présenter deux dossiers d'athlètes les plus prometteurs dans chacune des catégories Excellence, Élite, Relève et Espoir, pour un grand total de 8 candidatures.

ADMISSIBILITÉ

Les bourses d'études doivent servir à couvrir des dépenses relatives à la poursuite du cheminement académique de l'étudiant. Elles sont renouvelables, mais doivent faire l'objet d'une demande à chaque année. Pour être admissible, un candidat doit obligatoirement respecter les conditions suivantes :

1. Être un étudiant : Le candidat doit être inscrit dans une institution d'enseignement et suivre un programme reconnu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
2. Être engagé dans un programme sportif de haut niveau d'un sport olympique ou panaméricain: L'évaluation est notamment basée sur la désignation de l'étudiant en tant qu'athlète (sport individuel ou d'équipe), par une fédération sportive québécoise reconnue, dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : Excellence, Élite, Relève, Espoir.
3. Être un résident de la région de Québec ou de Chaudière-Appalaches : L'aide de la Fondation s'adresse aux étudiants dont le lieu de résidence permanente est dans la région de Québec ou de Chaudière-Appalaches. Un étudiant disposant uniquement d'une adresse temporaire dans l'une ou l'autre de ces régions, mais qui y est inscrit à un programme d'études depuis au moins un an et qui participe à un programme sportif de haut niveau peut également bénéficier de l'aide de la Fondation.
4. Se conformer aux procédures de demande de bourses : Les étudiants qui rencontrent les conditions d'admissibilité précédentes et qui souhaitent recevoir une bourse de la Fondation Nordiques doivent présenter une demande à chaque année en complétant le formulaire prévu à cette fin, en y incluant les pièces justificatives requises et en respectant les dates d'échéance prévues.

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

S'ADRESSANT AUX ATHLÈTES DES CATÉGORIES
EXCELLENCE, ÉLITE, RELÈVE ET ESPOIR



fondationnordiques.com

ÉVALUATION

La sélection finale des candidats s'effectue par un comité d'évaluation de la Fondation Nordiques en tenant compte principalement du classement prioritaire et des recommandations faites par les différents partenaires, fédérations et organismes concernés. L'aide accordée est en fonction des éléments suivants:

1. Résultats académiques et sportifs : Les bourses d'études de la Fondation Nordiques visent à reconnaître et à soutenir la poursuite de l'excellence, tant au plan académique que sportif, et à soutenir l'étudiant-athlète dans son cheminement et son développement.

En tant qu'étudiant, le candidat doit obligatoirement être en situation de réussite scolaire. Au plan sportif, le candidat doit être identifié comme étant de catégorie Excellence, Élite, Relève ou Espoir par sa fédération sportive. À noter que le programme de bourses d'études s'adresse aussi bien aux athlètes des sports individuels que collectifs.

2. Besoins financiers du candidat : L'étudiant devra démontrer que le soutien financier demandé correspond à un besoin réel en complétant le « budget de revenus et dépenses » intégré au formulaire de demande de bourse de manière à présenter l'ensemble des déboursés que son statut d'étudiant et d'athlète de haut niveau entraîne. Des pièces justificatives seront exigées pour les athlètes sélectionnés.

3. Implication sociale et comportement général du candidat : Les boursiers de la Fondation Nordiques sont des ambassadeurs tant pour la Fondation et leur institution d'enseignement que pour leur discipline sportive ou les autres partenaires financiers qui les appuient. Ils servent de modèle auprès des autres jeunes et de la société en général. À cet égard, ils doivent démontrer des qualités évidentes d'éthique sportive et posséder une attitude et des comportements dignes de mention.

La Fondation Nordiques porte donc une attention toute spéciale à la sélection des étudiants soutenus et à leur comportement, tant en milieu scolaire et public que sur la scène sportive.

4. Disponibilité budgétaire de la Fondation et engagement financier : L'importance du soutien et le nombre de bourses accordées par la Fondation Nordiques sont en fonction de la disponibilité budgétaire annuelle de la Fondation et de l'évaluation de la situation du candidat. Le fait d'octroyer une bourse d'études pour une année n'engage aucunement la Fondation Nordiques à maintenir cet engagement au cours des années suivantes.

EXIGENCES

Le formulaire de demande de bourse d'études dûment complété ainsi que le bulletin scolaire le plus récent doivent être remis à la fédération sportive au plus tard le 30 septembre 2023. Le formulaire devra comprendre obligatoirement :

- Le numéro d'assurance sociale,
- la certification de preuve de résidence,
- la certification du statut d'étudiant,
- la certification autorisant la Fondation Nordiques à vérifier en tout temps le statut d'étudiant du candidat,
- le bulletin scolaire pour la dernière année d'études complétée,
- le budget détaillé des revenus et dépenses.

DIVULGATION

La liste des boursiers retenus par la Fondation Nordiques sera connue au printemps 2024 lors d'une conférence de presse à laquelle les boursiers seront convoqués par voie d'invitation personnelle à l'adresse permanente figurant sur le formulaire de demande. Pour tous les dossiers de candidatures présentées à la Fondation Nordiques, les athlètes recevront un accusé réception au cours du mois de décembre.

NOS PARTENAIRES



La coordination de ce programme est sous la responsabilité de :



www.sportsquebec.com